

d'abord réagi avec prudence, les responsables des deux pays disant redouter que ce corps mixte nuise à l'OTAN et soulignant que si les forces allemandes sont entièrement intégrées à l'Alliance, ce n'était pas le cas des forces françaises auxquelles elle se combinerait.

Le 20 décembre 1991, les membres de l'OTAN tenaient la première réunion du Conseil de coopération de l'Atlantique-Nord (CCAN), dont l'objet est de favoriser la coopération entre l'Europe occidentale et l'Europe de l'Est en matière de sécurité. Le 10 mars 1992, à Bruxelles, dix-huit pays d'Europe de l'Est assistaient eux aussi, et pour la première fois en tant que membres, à la deuxième réunion du CCAN. Le Conseil, dont le mandat se résume en trois mots -- «Dialogue, partenariat et coopération» --, se propose d'examiner diverses questions ayant trait à la défense, à la limitation des armements, à la coopération en matière de sécurité et aux rapports entre le civil et le militaire dans des sociétés démocratiques.

POSITION ACTUELLE DU CANADA

Suite aux mesures unilatérales annoncées par le président Bush le 27 septembre 1991; à savoir : le retrait des armes nucléaires tactiques de l'armée de terre et de la marine, le Groupe des plans nucléaires de l'OTAN, dont le Canada fait partie, s'est réuni à la mi-octobre 1991 et a publié un communiqué sur la place des armes nucléaires dans la stratégie de l'OTAN. Il y réaffirmait que des avions américains à double capacité, appuyés si nécessaire par des forces navales, continueraient de participer aux forces nucléaires «préstratégiques» assignées à la défense de l'Europe, maintenant ainsi le lien transatlantique avec les forces nucléaires stratégiques des États-Unis. Tout en réaffirmant que les membres de l'OTAN poursuivraient leur «participation générale aux rôles nucléaires et aux missions en temps de paix», le communiqué précisait que le nombre des armes nucléaires à vecteur aérien serait considérablement réduit, abaissant de quelque 80 p. 100 en tout les armes nucléaires préstratégiques stationnées en Europe.

En avril 1992, M. Marcel Masse, ministre de la Défense, publiait une politique annuelle dans laquelle il évoquait le nouveau concept stratégique et la place du Canada dans l'Alliance en mutation :

Le nouveau concept stratégique de l'OTAN est fondé sur une présence militaire avancée sensiblement diminuée et sur une capacité nucléaire minimale. Il fait mieux ressortir la nécessité pour l'Alliance d'avoir des forces permanentes, souples et très mobiles; des réserves disponibles, bien entraînées, convenablement équipées et suffisamment nombreuses; les moyens requis pour garantir approvisionnement et renforts à travers l'Atlantique en